

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : Sarlat (24)

Lycée Pré de Cordy

Type de réunion

Réunion de lycée général et technologique public

Remarques : les propositions des groupes de travail sont en bleu et celle de l'animation en noir. Les intitulés des questions a été aussi modifié, ce sont des « thèmes »

10. « Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ? »

Thème 1 : Évaluation et orientation

1. Comment s'orienter dans sa scolarité?
2. Peut-on tout évaluer chez les élèves ?
3. Peut-on évaluer un établissement à partir de l'insertion des sortants ?

État des lieux de l'orientation

Plus d'orientation en 5^o mais en 3^o et en 2^{de}

Abandon de l'orientation précoce

Décision par le chef d'établissement sur proposition du conseil de classe. Recours

Quelles sont les critères à prendre en compte ?

Quelle procédure ?

Peu d'orientations vers l'alternance

Orientations possibles : enseignement général, technologique, professionnel, agricole.

Comment ne pas orienter par la négative ?

L'orientation, fait partie des missions de l'éducation nationale et doit être exercée par des professionnels spécialistes de cette dernière (C.I.O.)

1. Comment s'orienter dans sa scolarité ?

Le cadre est imposé par le système éducatif. Les filières sont elles équivalentes ?

Comment répondre aux demandes des élèves ?

Quels sont les critères à prendre en compte ? scolaires, désirs de formation, personnalité, domaines de compétences, possibilité d'emploi (mais où ?), ...

Comment informer les élèves et de quoi ?

Faut-il redoubler pour obtenir la voie recherchée ?

À quel moment faut-il orienter ? Avec quelles données ? Qui propose ?

Goûts, projets, niveau (capacités), bassin de formation, emplois, quelles hiérarchies pour faire le choix?

L'offre de formation est locale : répond-elle aux besoins de l'économie ? ... doivent-elles être liées ?

LA PLURALITE DES ORIENTATIONS (aider à la décision)

Il n'existe pas une orientation mais des orientations.

L'orientation de la réussite scolaire

- passage et choix des options : orientation finalisée entre le CIO, l'équipe pédagogique et le projet de l'élève.

- positiver la réalité des résultats de l'élève du collège à la terminale

L'orientation de la réussite professionnelle et de la spécialisation

- en vue d'une professionnalisation – finalisée par les enseignants du domaine professionnel en fonction du projet professionnel de l'élève

- parcours post-bac (équipe pédagogique, CIO, projet de l'élève)

L'ACCESSIBILITE A L'INFORMATION

- Aménagement d'un plus grand temps à la préparation de l'orientation.
- Une plus grande part de l'orientation doit être personnalisée
- Egalité au niveau de l'information. Plus de démocratie et de transparence, pour la diffusion de l'information à l'échelon national.
- Rôle essentiel des C.I.O.

REVALORISATION DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

- par le choix des formations proposées afin d'éviter une orientation par défaut.
- L'école n'est pas le seul acteur dans cette revalorisation, cette dernière doit s'inscrire dans une politique générale de valorisation des métiers (les idées reçues).
- L'éventail des choix d'orientation et de formation doit pouvoir se retrouver quelque soit le lieu géographique (égalité entre métropole et zone rurale)

État des lieux de l'évaluation

« Évaluer, c'est prélever de l'information pour prendre une décision. »

2. Peut-on tout évaluer chez les élèves ?

Peut-on évaluer la citoyenneté ?

Peut-on évaluer l'intérêt ?

Peut-on évaluer la curiosité ?

...

État des lieux de l'évaluation des établissements :

Les lycées disposent d'Indicateurs de Pilotage des Etablissements du Second degré :

Indicateurs relatifs à la population (dont la notion de cohorte et celle d'attractivité)

Indicateurs de ressources et de moyens

Indicateurs de résultats (réussite au baccalauréat, taux d'accès au niveau supérieur, proportion de bacheliers parmi les sortants, destination des élèves ...)

Indicateurs de fonctionnement et d'environnement dont « l'intensité des relations avec l'environnement économique »

3. L'évaluation de l'établissement et l'orientation, une question d'autonomie ?

Quelle autonomie d'un établissement dans la proposition des filières ?

Quelle implication du milieu économique pour accueillir les sortants ?

Quels liens entre le bassin d'emploi, le bassin de vie et le bassin de formation (pour les jeunes qui sortent diplômés ou non)

Quelle autonomie de recrutement des personnels et des enseignants ?

Quelles contractualisations (budget, pédagogie, résultats ...) ?

1 : Quelles sont les valeurs de l'École républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Thème 2 : Quelle est la philosophie de l'école ?

Instruire, éduquer, former

Transmettre les valeurs communes

Transmettre les savoirs

1. Quelles sont les finalités du Lycée ?

Continuer la formation d'un citoyen ?

Instruire pour permettre des études post baccalauréat ?

Donner les connaissances pour permettre une insertion complète dans la vie professionnelle et personnelle ?

Délivrer le baccalauréat ?

Tout, oui mais comment y parvenir ? Quelles sont les incompatibilités ou les impossibilités ?

L'école ne remplit pas certaines de ses missions

1) Les constats : Un manque de motivation, car l'élève ne sait pas pourquoi il est ici. Il ne sait pas quelle est pour lui l'utilité de l'école. Donc il n'est pas heureux. L'école n'ouvre plus une perspective d'ascension sociale.

2) Les causes : Le sens et l'utilité des diplômes : ils sont vidés de leur valeur. L'école n'insiste pas assez sur les savoirs fondamentaux nécessaires à leur liberté de choix, à leur insertion sociale et à l'estime de soi.

L'école n'est pas à l'écoute des particularités (bons élèves/ élèves en difficulté)

Les orientations se font souvent par défaut.

« L'héritage des élites » : l'enseignement professionnel et technique est dévalorisé malgré les besoins, les opportunités, les goûts et les aptitudes des élèves.

L'école dans la société : quels rôles ?

1) Les constats : l'école n'est plus indépendante et a perdu sa finalité : former des citoyens actifs et partis prenante dans la Cité. Aujourd'hui, l'école doit être «compétente dans l'entreprise » et devient une valeur marchande (ex des coûts).

Or l'école doit rester à l'écart de la société marchande et non en être le reflet.

Elle doit être exigeante sur les attentes : l'élève doit se forcer, développer toutes ses potentialités et avoir le goût de l'effort.

On ne peut pas tout demander à l'école : Elle ne doit et ne peut pas pallier toutes les faillites de la société.

L'école n'a plus le monopole des savoirs : l'image de l'institution est dévalorisée et n'a plus la reconnaissance de la société.

2) Les propositions

- *Les missions de l'école* :

Repenser les cycles scolaires et les étapes en définissant les savoirs fondamentaux qui doivent être obligatoirement acquis (comme outil pour aller plus loin) en fin de chaque étape.

Avoir la possibilité de ne redoubler ou de parfaire ses connaissances que dans certaines matières (UV ? et diplômes en fin de cycle.

L'orientation : Découverte des filières pour tout le monde dès le collège (mini-stages ; sensibilisation concrète...)

Développer les CIO (suivi des élèves)

Revaloriser les filières technologiques et professionnelles en rapprochant l'enseignant du monde du travail pour adapter le contenu des enseignements aux réalités (formation continue, stages en entreprise...)

- *L'école dans la société* :

L'école doit avoir les moyens d'être exigeante sur les savoir-être : discipline, vie en communauté. Il faut développer les moyens de sanctionner, d'éduquer et cela dès le plus jeune âge.

Le rapprochement de l'école et du monde de l'entreprise doit se faire en toute transparence, en réaffirmant la main-mise de l'Etat sur l'éducation dans tous ses aspects : enseignants mais aussi restauration, médecine, agents qui participent à l'éducation des élèves.

2. Faut-il conserver des programmes nationaux ?

- Les formations sont à adapter aux conditions locales (projet d'établissement).
- Les activités des élèves dépendent du matériel.
- Les ressources du pays permettent d'aborder certains sujets plus complètement.
- Faut-il donner aux établissements une autonomie d'interprétation des programmes nationaux ?

Les programmes nationaux doivent-ils être adaptés aux circonstances locales ? NON

Conclusions :

Il faut travailler à partir de programmes exclusivement nationaux en s'appuyant sur une diversité des pratiques pédagogiques.

On ne doit plus adapter le temps aux programmes mais adapter les programmes au temps des élèves en réfléchissant à ce qui relève de l'essentiel.

Nous avons besoin de programmes pour faire réfléchir et créer et non pour subir.

Questions :

Où et quand apprendre à apprendre, à étudier dans le cadre scolaire ?

Quels liens fait-on entre les programmes nationaux et les examens ?

Le rôle de l'école est de construire des fondamentaux ; quels sont-ils ?

16 : quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Thème 3 : Quelles relations autour de la communauté éducative ?

1. Quelles relations entretenir avec le monde du travail ?
2. Quelles relations internes ?
3. Quelles relations avec les institutions de l'éducation ?

1. Quelles relations entretenir avec le monde du travail ?

Adapter les flux de sortants aux emplois réellement existants

Privilégier toutes les formations en alternance débouchant sur des emplois

Intégrer aux programmes des demandes des futurs employeurs

Distinguer les relations du lycée technologique et professionnel, dépendant ; et du lycée général indépendant des gestes professionnels

...

Les Constats :

1) Problème de prospective (difficulté d'anticiper les nouveaux métiers).

2) Manque de valorisation des métiers manuels et techniques

3) Problème d'inertie du système éducatif : décalage temporel entre les besoins économiques et la formation

4) Échanges positifs (techniques) du lycée vers l'entreprise (exemple : BTS MAI sur entreprises locales)

Les solutions :

1) Améliorer l'efficacité des organismes qui se chargent des prospectives, de la diffusion et de « l'action ».

2) Revoir les grilles de salaires et les conditions de travail

3) Consulter toutes les entreprises (PME/PMI et Artisanat).

2. Quelles relations internes ?

Les élèves

Les parents

Les professeurs

L'administration et les personnels

Le Constat :

La communication interne est tout à fait insuffisante, au point que certains secteurs se demandent s'ils font encore partie de la communauté éducative !

Par ailleurs, l'information rassure, permet une meilleure coordination, évite les fausses rumeurs.

Quelques propositions :

Suite aux réunions hebdomadaires existantes, « élèves » et « administratives », faire passer plus d'information en particulier vers les professeurs principaux.

Une réunion mensuelle de toutes les parties de la communauté éducative pour mieux coordonner les actions à partir de la connaissance réelle des faits ?

Que chaque partie de la communauté éducative fasse passer l'information vers les autres, en particulier la vie scolaire vers les professeurs principaux, sans oublier parents et ATOS.

Comment?

3. Quelles relations avec l'institution ?

Relations administratives avec l'inspection d'académie, le rectorat, le ministère ?

Relations pédagogiques avec les corps d'inspection ?

Relations d'orientation avec le Centre d'Information et d'Orientation ?

Évolution statuts ATOS

Inquiétudes : vers une privatisation des services dans l'Éducation Nationale ?

Conséquences :

- | | |
|--|---|
| Actuellement : présence 24 h / 24 d'adultes dans la cité ce qui permet | Si privatisation
Moins d'adultes présents tout au long de la journée avec les conséquences ... |
|--|---|
- Le dialogue avec les élèves
 - Une éducation
 - À la citoyenneté
 - Alimentaire
 - À la sécurité
 - Moins de dégradations

Coût des repas à quantité et qualité égales beaucoup plus élevé à la charge des familles sans aide sociale immédiate

Rapport du groupe sur le thème : la communauté scolaire et la « hiérarchie »

Quels rapports entretenir entre la communauté scolaire et la « hiérarchie » conçue comme allant de la direction de l'établissement, à la région et au rectorat et ses services et en passant, éventuellement par d'autres structures concernées comme le « pays », les conseils généraux ou les municipalités.

La commission a scindé la question en trois thèmes. Mais, en guise de préambule, des principes généraux, absents, peu mis en valeur ou détournés ont été définis, principes qui devraient pourtant servir de charte générale. Parmi ces principes, la commission en distingue trois principaux : la transparence dans la prise des décisions, une plus grande démocratie ce qui implique une meilleure écoute de ceux qui sont sur le terrain, un véritable dialogue entre tous ceux qui vivent dans et autour du système scolaire.

Le premier thème abordé est celui de la communauté scolaire elle-même, le lycée ici en l'occurrence.

Le constat établi s'appuie sur quelques constats: dans l'établissement, l'absence de durée des équipes dirigeantes, les difficultés parfois insurmontables d'un chef d'établissement, « courroie de transmission » entre la communauté et les autorités de tutelle, les faibles pouvoirs du conseil d'administration, le manque dans certains cas de transparence.

Les propositions visent à impliquer davantage les membres de la communauté et à favoriser une plus grande cohérence, facteur de motivation. L'élection du chef d'établissement et de son équipe, éventuellement secondé par des conseillers, par l'ensemble de la communauté scolaire, telle qu'elle est pratiquée dans certains pays d'Europe (le Danemark et ses pratiques ont été notamment évoquées) est retenue.

Le second thème abordé est celui des relations entre l'établissement et l'administration rectorale. Le constat établit l'excès d'autoritarisme, le manque de transparence, l'absence de dialogue même si, à tout moment, on peut être écouté (mais pas entendu le plus souvent).

Deux exemples sont évoqués en particulier. La gestion des absences qui, malgré les efforts entrepris est souvent déficiente. Le développement de la précarité est une autre source d'inquiétude. La commission est scandalisée par le recours massif à des vacataires ou à des contractuels. Les conséquences sont catastrophiques.

Les propositions de la commission : une démocratisation de cette autorité. S'il apparaît nécessaire de tenir compte des choix budgétaires nationaux, et donc d'impératifs qui dépassent les exigences locales, l'autorité rectorale devrait combiner ouverture démocratique aux communautés scolaires et à tous ceux qui sont concernés par l'école et transparence dans la prise de décisions.

Concernant la précarité, la commission propose l'éradication de toute précarité comme cela avait été entamé par la loi Sapin et pour ce faire, le prolongement de cette loi au-delà de 2005, ce qui implique l'arrêt de tous ces recrutements et donc l'ouverture des postes aux concours.

Le troisième thème touche à la région et aux autorités locales. La commission déplore les incohérences dans le fonctionnement du système scolaire, notamment les conflits possibles entre rectorat et région, entre région et conseils généraux ou même conseils municipaux, voire avec les « pays ». L'aventure du secteur de la menuiserie, sa suppression puis son maintien en est une illustration. La carte des formations doit pouvoir être établie dans une plus grande clarté.

La commission propose la refonte des relations entre toutes ces instances et l'instauration d'un véritable dialogue, permanent et durable.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Déclaration de l'Intersyndicale du Lycée Pré de Cordy
à l'issue de la journée de débat sur l'École le 9 décembre 2003

Par respect vis à vis des organisateurs et des animateurs, des élèves et des parents, nous avons tenu à assister et à participer aux débats proposés par cette consultation.

Nous tenons cependant à affirmer que nous restons très inquiets sur les propositions qui émanent du ministère et sur les risques de déréglementation du service public d'éducation demandée par souci d'économies. L'exemple du traitement du secteur de la santé est, à cet effet, révélateur.

Nous réaffirmons donc notre volonté que l'école reste publique et républicaine, et qu'elle offre les mêmes chances à tous.

Nous avons des inquiétudes:

- cette consultation, lieu de consultation locale, a pour nous une efficacité nationale douteuse,
- l'enjeu social est très large alors que le niveau des propositions est très techniciste,
- l'orientation vers une harmonisation européenne, comme c'est déjà le cas à l'université, montre une tendance à l'uniformisation vers le bas,
- nous ne pouvons traiter au plan local que de mesures spécifiques réduites dans leurs enjeux.

L'Intersyndicale du Lycée Pré de Cordy à Sarlat

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 – avoir la possibilité de ne redoubler que dans certaines matières !

2 Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal

3 Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal